



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 13 juin 2011 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Patric Frigon,	conseiller
Madame	Isabelle Imbeault,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Chantal de Verteuil,	conseillère
Monsieur	François Girard,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 35 et vérifie le quorum.

2011-06-119
5520

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2011-06-120
5520

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la conseillère Chantale de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la session ordinaire tenue le 9 mai 2011 et les sessions spéciales les 26 et 30 mai 2011.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2011-06-121
5520

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 mai 2011.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 4 140 m³, moyenne : 134 m³/jr
Les Buissons : 15 563 m³, moyenne : 502 m³/jr
Station de recherche : 05-05-11 au 06-06-11 4,9 m³
Camping de la Rive : non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 10 et 28 mai 2011
Incendie : 12 et 31 mai 2011
Premiers répondants : 03 et 27 mai 2011
Formation : Pompier 1

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal : aucun

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2011-06-122
5521

CORRESPONDANCE:

Reçue:

- * M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -11-05-06- invitation à participer à la Semaine de la municipalité 2011 qui aura lieu du 5 au 11 juin prochain sur le thème « Encourageons les gestes écoresponsables ».
- * M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -11-05-12- information sur le nouveau fonds créé par le gouvernement du Canada afin de promouvoir la réalisation de projets d'infrastructures publiques en partenariat public-privé.
- * M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -11-05-24- information sur la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

Expédiée:

- * M. Jean-Roch Gagnon, directeur général, C.R.S.B.P. de la Côte-Nord -11-05-12- envoi de la résolution numéro 2011-05-095 selon laquelle le conseil nomme M. Julien Normand, représentant de la bibliothèque municipale de Pointe-aux-Outardes, affiliée au réseau des bibliothèques du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Côte-Nord.
- * Mme Danielle St-Laurent, directrice, Parc Nature de Pointe-aux-Outardes -11-05-12- envoi de la résolution numéro 2011-05-096 selon laquelle la municipalité s'engage à verser au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes une somme de 10 000 \$, par année pour 2011-2012 et 2012-2013 et ce, afin de contribuer au bon fonctionnement des opérations.
- * M. Bruno Gagnon, urbaniste, Vidéoiron Ltée -11-05-16- envoi de la résolution numéro 2011-05-099 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes est favorable au projet d'implantation d'un système d'antenne de radiocommunication et de radiodiffusion, soumis par Vidéoiron Ltée, et projeté au Bloc 3-P, du rang A.
- * M. Stéphane Carrière, président, Somum Solutions inc. -11-05-12- envoi de la résolution numéro 2011-05-103 selon laquelle le conseil accepte la proposition de Somum Solutions inc. pour le service d'appels de masse, les mises à jour et le support technique sur le système de communication informatique de la municipalité.
- * M. Ghislain Verreault, Écogénie inc. -11-05-31- envoi de la résolution numéro 2011-05-109 selon laquelle le conseil municipal mandate la firme Écogénie inc. pour la préparation du devis technique d'appel d'offres dans le but d'élaborer des plans et devis pour la protection des rives du Saint-Laurent dans le secteur de Pointe-aux-Outardes, au coût de 8 500 \$.
- * M. Robert Dutil, ministre de la Sécurité publique -11-05-31- envoi de la résolution numéro 2011-05-108 selon laquelle le conseil demande au ministre de la Sécurité publique d'augmenter le montant de l'aide financière pour le déplacement des résidences principales à 150 000 \$ et





Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

à la valeur de remplacement.

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2011-06-123
5522

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 13-06-2011.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun règlement.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2011-06-124
5522

ORGANISME DE BASSINS VERSANTS MANICOUAGAN – ADHÉSION 2011

CONSIDÉRANT QUE

l'Organisme de bassins versants Manicouagan a pour mandat de promouvoir la gestion intégrée de l'eau en assurant la concertation de l'ensemble des intervenants ayant un intérêt dans la gestion de l'eau et la mise en valeur des bassins versants de son territoire;

CONSIDÉRANT

la demande d'adhésion 2011.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes devienne membre de l'Organisme de bassins versants Manicouagan pour l'année 2011, au coût de 100 \$.

2011-06-125
5522

LOCATION ANNUELLE - LOCAL CERCLE DES FERMIFIÈRES

CONSIDÉRANT

la demande du cercle des fermières de Pointe-aux-Outardes de ne plus payer de loyer annuel pour leur local situé au Centre des loisirs;

CONSIDÉRANT QUE

le cercle des fermières rend son local disponible lors d'activités organisées par la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes ne charge plus de location annuelle au cercle des fermières de Pointe-aux-Outardes pour leur local situé au Centre des loisirs.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2011-06-126
5523

PROTOCOLE D'ENTENTE – SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

CONSIDÉRANT QUE

le protocole d'entente concernant les services aux sinistrés entre la municipalité de Pointe-aux-Outardes et la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec) doit être renouvelé pour une période de trois ans.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, et M. André Lepage, maire, à signer le protocole d'entente de services aux sinistrés entre la municipalité de Pointe-aux-Outardes et la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec) pour une période de trois ans, au coût de 203,42 \$, pour l'année 2011.

2011-06-127
5523

ATELIERS DE PERFECTIONNEMENT – MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE

la Mutuelle des municipalités du Québec présentera, gratuitement, des ateliers de perfectionnement, le 15 juin 2011, à Chute-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Sébastien Hovington à assister à l'atelier « L'aménagement et l'entretien des aires de jeu pour enfants » et Mmes Dania Hovington et Kathleen Brisbois à assister à l'atelier « Gestion des risques dans l'organisation d'événements populaires », qui auront lieu à Chute-aux-Outardes, le 15 juin 2011.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement.

2011-06-128
5523

ASSOCIATION FORESTIÈRE CÔTE-NORD - ADHÉSION 2011

CONSIDÉRANT QUE

l'Association forestière Côte-Nord a une mission d'éducation forestière;

CONSIDÉRANT

la demande d'adhésion 2011.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes devienne membre de l'Association forestière Côte-Nord pour l'année 2011, au coût de 50 \$.

2011-06-129
5523

JOURNÉES DE LA CULTURE

CONSIDÉRANT QUE

la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Pointe-aux-Outardes et de la qualité de vie de ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE

la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

CONSIDÉRANT QUE

la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a déjà manifesté, dans le cadre de sa



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

CONSIDÉRANT QUE

le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

CONSIDÉRANT QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture, le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

2011-06-130
5524

CONGRÈS 2011 – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. André Lepage, maire, et M. Raymond Lavoie, conseiller, à assister au congrès 2011 de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu au Centre des congrès de Québec, les 29 et 30 septembre et 1^{er} octobre prochains, au coût de 1 220 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.

2011-06-131
5524

BUDGET – JOURNÉE FAMILIALE LE 24 JUIN 2011

CONSIDÉRANT QUE

cette année encore, le comité de la famille se greffe au comité organisateur de la fête nationale à Pointe-aux-Outardes pour préparer une journée familiale le 24 juin;

CONSIDÉRANT QUE

le comité de la famille avait dépensé un budget d'environ 775 \$ l'an passé pour la journée familiale.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, de libérer un montant de 775 \$ pour les achats spécifiques à la journée familiale du 24 juin 2011, du comité de la famille.

2011-06-132
5524

RASSEMBLEMENT DE KITESURF – AOÛT 2011

CONSIDÉRANT QU'

un rassemblement de kitesurf aura lieu à Pointe-aux-Outardes, les 4, 5, 6 et 7 août 2011, entre le quai et le Parc Nature;

CONSIDÉRANT QUE

le samedi, le comité organisateur aurait besoin d'un chapiteau et d'une embarcation de sauvetage;

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



CONSIDÉRANT QUE

le service incendie de Pointe-aux-Outardes s'occupera bénévolement de la circulation, le stationnement et la sécurité sur les lieux et agira comme premiers répondants si nécessaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire participer financièrement au rassemblement de kitesurf qui aura lieu à Pointe-aux-Outardes, les 4, 5, 6 et 7 août 2011, pour la location d'un chapiteau et d'une embarcation de sauvetage pour un montant approximatif de 500 \$, plus taxes.

2011-06-133
5525

ENGAGEMENT – ANIMATRICES DE TERRAIN DE JEUX

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'engager les étudiantes, Audrey Couturier et Jasmine Hovington, comme animatrices du terrain de jeux à 40 heures/semaine pour une durée de 7 semaines. Elles seront rémunérées au taux horaire de 9,65 \$.

2011-06-134
5525

NOMINATIONS – COMITÉ MUNICIPAL DES LOISIRS

CONSIDÉRANT

la rencontre annuelle du comité municipal des loisirs qui a eu lieu en mai 2011.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de nommer les personnes suivantes au comité municipal des loisirs de Pointe-aux-Outardes :

Groupes sociaux et culturels :

Siège #1 : Mme Diane David, maison des jeunes le S.Q.U.A.T.

Siège #2 : Mme Guylaine Chouinard, bibliothèque

Siège #3 : Mme Nancy Michaud, cercle des Fermières

Siège #4 : Mme Pierrette Dubé, FADOQ de Pointe-aux-Outardes

Siège #5 : M. Raymond Lavoie, arts et spectacles

Siège #6 : Mme Chantal de Verteuil, politique familiale

Sports :

Siège #7 : Mme Solanges Bouchard, volley-ball et badminton

Siège #8 : M. François Girard, loisirs

2011-06-135
5525

RÉVISION BUDGÉTAIRE 2011 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter la révision budgétaire 2011, datée du 10 mai 2011, de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité sera de 6 318 \$, au lieu de 5 160 \$.

2011-06-136
5525

AMÉNAGEMENT PAYSAGER – PANNEAU À L'ENTRÉE

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire améliorer l'apparence du panneau situé à l'entrée de la municipalité;

CONSIDÉRANT

la soumission reçue du Domaine de l'horticulture Côte-Nord afin d'acheter des végétaux et des matériaux pour l'aménagement paysager et des matériaux concernant l'engazonnement;

CONSIDÉRANT

la soumission reçue du Domaine de



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

l'horticulture Côte-Nord pour des fleurs
concernant les autres arrangements floraux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de végétaux et de matériaux pour l'aménagement paysager et des matériaux concernant l'engazonnement et des fleurs pour les autres arrangements floraux et végétaux auprès de Domaine de l'horticulture Côte-Nord, au coût de 2 360,11 \$, plus taxes.

2011-06-137
5526

ACHAT – MATÉRIEL POUR DES ENTRÉES D'EAU

CONSIDÉRANT QU'

il y a eu des réparations d'entrées d'eau ce printemps, à divers endroits dans la municipalité;

CONSIDÉRANT

la soumission reçue de Produits BCM Ltée pour 10 entrées d'eau complètes ainsi que 10 rallonges de boîtes de service.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de matériel pour 10 entrées d'eau complètes ainsi que 10 rallonges de boîtes de services auprès de Produits BCM Ltée, au coût de 2 236,52 \$, plus taxes.

2011-06-138
5526

DEMANDE DE PAIEMENT #3 – RELOCALISATION DE LA RUE LABRIE

CONSIDÉRANT

la demande de paiement #3 et la réception provisoire des travaux de l'entreprise Roland Munger inc. pour les travaux terminés en date du 31 mai 2011 concernant la relocalisation de la rue Labrie;

CONSIDÉRANT QUE

le montant avec une retenue de 10 % du coût des travaux est de 311 876,31 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE

M. Serge Tremblay, ingénieur, Groupe-conseil TDA, recommande le paiement tel que soumis par l'entrepreneur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, de procéder au paiement de la demande de paiement #3 de l'entreprise Roland Munger inc. pour les travaux terminés en date du 31 mai 2011 concernant la relocalisation de la rue Labrie. Le montant à payer avec une retenue de 10 % du coût des travaux est de 311 876,31 \$, taxes incluses.

2011-06-139
5526

FIXER LA DATE – DÉROGATION MINEURE AU 280, CHEMIN PRINCIPAL

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de fixer au 4 juillet 2011, à 19 h, la séance où le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro DM-2011-02, dont la propriété est située au 280, chemin Principal.

2011-06-140
5526

ESTIMATION DU GROUPE-CONSEIL TDA – RÉPARATION DE L'ENROCHEMENT

CONSIDÉRANT QUE

des tempêtes sont survenues du 5 au 7 décembre et le 13 décembre 2011;

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



CONSIDÉRANT QUE

ces tempêtes ont occasionnés des bris à l'enrochement de la rue Labrie Ouest et du quai municipal;

CONSIDÉRANT QUE

le gouvernement du Québec a établi un Programme d'aide financière spécifique relatif aux sinistres tel qu'en fait foi le décret no 113-2011;

CONSIDÉRANT QUE

pour se prévaloir de ce programme d'aide financière, nous devons faire connaître les dommages subis au ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE

le Groupe-Conseil TDA nous offre leurs services pour réaliser une expertise du secteur afin d'obtenir des subventions auprès du ministère de la Sécurité publique et de vérifier la possibilité de pouvoir réaliser des travaux de réparation d'urgence sans être assujetti aux études d'impacts environnementaux au coût de 7 000 \$, plus taxes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de mandater le Groupe-Conseil TDA pour réaliser cette expertise au coût de 7 000 \$, plus taxes.

AFFAIRES NOUVELLES

2011-06-141
5527

APPEL D'OFFRES PUBLIC – PAVAGE NOUVEAU TRONÇON DE LA RUE LABRIE EST

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité de Pointe-aux-Outardes désire aller en appel d'offre public pour le pavage du nouveau tronçon de la rue Labrie Est;

CONSIDÉRANT QUE

le Groupe-Conseil TDA a préparé les plans et devis pour les travaux de pavage sur le tronçon de la rue Labrie qui a été relocalisé;

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité doit faire les corrections nécessaires, selon sa politique de gestion contractuelle, aux plans et devis préparés par le Groupe-Conseil TDA;

CONSIDÉRANT QUE

pour la vérification des soumissions reçues, un comité de sélection de 3 personnes doit être formé ;

CONSIDÉRANT QUE

le conseil municipal doit nommer une personne responsable de l'octroi du contrat, afin de pouvoir fournir les informations administratives et techniques concernant l'appel d'offres aux soumissionnaires potentiels.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procède, dès que les documents seront finalisés, par appel d'offres public pour le pavage du nouveau tronçon de la rue Labrie Est.

Il est également résolu de déléguer à Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, la responsabilité de constituer un



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

comité de sélection de 3 personnes pour la vérification des soumissions qui seront déposées concernant cet appel d'offres.

Il est également résolu que Mme Dania Hovington soit responsable de l'octroi du contrat.

2011-06-142
5528

APPEL D'OFFRES PUBLIQUE – REMPLACEMENT FOSSE SEPTIQUE RUE DAVID

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-aux-Outardes désire aller en appel d'offre public pour des travaux de remplacement de la fosse septique de la rue David;

CONSIDÉRANT QUE le Groupe-Conseil TDA a préparé les plans et devis pour le remplacement de la fosse septique de la rue David;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire les corrections nécessaires, selon sa politique de gestion contractuelle, aux plans et devis préparés par le Groupe-Conseil TDA;

CONSIDÉRANT QUE pour la vérification des soumissions reçues, un comité de sélection de 3 personnes doit être formée ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit nommer une personne responsable de l'octroi du contrat, afin de pouvoir fournir les informations administratives et techniques concernant l'appel d'offres aux soumissionnaires potentiels.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Pointe-aux-Outardes procède, dès que les documents seront finalisés, par appel d'offres public pour le remplacement de la fosse septique de la rue David.

Il est également résolu de déléguer à Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, la responsabilité de constituer un comité de sélection de 3 personnes pour la vérification des soumissions qui seront déposées concernant cet appel d'offres.

Il est également résolu que Mme Dania Hovington, soit responsable de l'octroi du contrat.

2011-06-143
5528

RÉPARATIONS - RUE DAVID

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-aux-Outardes a fait poser, l'automne dernier, de l'asphalte froide sur la rue David;

CONSIDÉRANT QU' il y a des réparations à faire pour remplir les nids-de-poule qui se sont formés durant le printemps;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue des Entreprises Jacques Dufour & Fils inc. pour réaliser l'entretien de la rue David, soit le remplissage des nids-de-poule avec de l'enrobé à chaud.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission des Entreprises Jacques Dufour & Fils inc. pour réaliser l'entretien de la rue David, soit

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

en remplissant les nids-de-poule avec de l'enrobé à chaud, au coût de
3 167,11 \$, taxes incluses.

2011-06-144
5529

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION - ÉTUDE PRÉLIMINAIRE POUR
LE RACCORDEMENT DE DEUX NOUVEAUX PUITES
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire aller en appel d'offre sur invitation pour une étude préliminaire pour le raccordement de deux nouveaux puits d'alimentation en eau potable;

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité doit préparer les plans et devis et inclure sa politique de gestion contractuelle.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procède, dès que les documents seront finalisés, par appel d'offres sur invitation pour une étude préliminaire pour le raccordement de deux nouveaux puits d'alimentation en eau potable.

2011-06-145
5529

ACHAT - MATÉRIEL SIGNALISATION

CONSIDÉRANT QU'

il faut installer une nouvelle signalisation sur le nouveau tronçon de la rue Labrie Est;

CONSIDÉRANT QU'

il faut interdire et sécuriser l'accès au nouveau tronçon jusqu'à ce que le pavage soit fait;

CONSIDÉRANT

la soumission reçue de Signotech inc. pour les panneaux et les cônes de signalisation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de panneaux et des cônes de signalisation pour le nouveau tronçon de la rue Labrie, auprès de Signotech, au coût de 4 256,75\$, taxes et transport inclus.

2011-06-146
5529

DEMANDE D'APPUI – REGROUPEMENT DES FEMMES

CONSIDÉRANT QUE

la demande d'appui reçue du regroupement des femmes de la Côte-Nord, dans leur démarche de recherche de financement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes appuie les démarches de recherche de financement du regroupement des femmes de la Côte-Nord, auprès des différents programmes et partenaires afin de mettre sur pied des activités à l'intention des femmes intéressées à s'impliquer dans les instances décisionnelles et en politique et de les soutenir dans leur démarche.

2011-06-147
5529

AUGMENTATION PROTECTION ASSURANCES – STATIONS DE
POMPAGE

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité a réalisé des travaux importants dans ses deux stations de pompage;





Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

CONSIDÉRANT QU'

il faut augmenter la valeur de protection des bâtiments et des installations des deux stations de pompage;

CONSIDÉRANT

la confirmation reçue pour la surprime d'assurance annuelle pour augmenter la protection de chacune des deux stations de pompage à 500 000 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, de confirmer à Ultima-Assurances 5000 Inc. d'augmenter la protection des deux stations de pompage à 500 000 \$, chacune, pour une surprime d'assurance annuelle au coût de 2 786 \$.

Il est proposé par le conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite la population à poser des questions.

2011-06-148
5530

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 21 h 04.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRETAIRES-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE